



Communication sur le progrès

2013



Laval, le 25 janvier 2014

Déclaration de soutien au Pacte Mondial

Depuis 2008, TDV Industries s'est engagé à soutenir et promouvoir dans l'ensemble de ses activités et son domaine d'influence les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous renouvelons notre engagement de traduire en actions concrètes, mesurables et innovantes les grands principes du Pacte Mondial, à travers notre politique de responsabilité sociétale et de développement durable qui s'articule autour de quatre axes : **l'environnement et l'excellence textile, l'implication de nos clients et partenaires autour d'un projet durable, l'engagement local et la solidarité, et le développement de nos collaborateurs.**

Au cours de l'année 2013, notre entreprise a mis en œuvre de nombreuses actions issues de ces grandes orientations. Celles-ci sont décrites dans notre premier « Rapport RSE 2012 », démarche volontaire et exemplaire pour une PME de notre taille, qui accompagne la présente Communication sur le Progrès. Dans ce dernier, un chapitre est consacré au pilotage de la démarche de développement durable « tous acteurs » et présente entre autres les engagements nous permettant de mesurer l'avancement de notre politique RSE.

Par ailleurs, nous avons souhaité mettre en lumière la manière dont nos actions servent les dix principes du Global Compact, en élaborant une grille de correspondance qui présente pour chacun d'eux les actions mises en œuvre par TDV Industries, les indicateurs de suivi associés et autres engagements pris, ainsi que la correspondance dans notre rapport RSE volontaire (ci-joint).

En tant que gérant de TDV Industries, je confirme l'engagement de l'entreprise dans la dynamique de progrès continu initiée par le Global Compact et animée par son équipe en France.

Christophe LAMBERT
Gérant de TDV Industries

PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT	PRINCIPALES ACTIONS 2013	SECTIONS CONCERNEES DANS LE RAPPORT RSE TDV 2012
<p>DROITS DE L'HOMME</p> <p>1/ Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence</p>	<p>Ethique et respect des droits humains fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des risques d'approvisionnements matières premières par zone géographique - Enquête sourcing auprès du panel fournisseurs stratégiques - Plan de formation « RSE, ISO 26000 & éthique » à destination de l'ensemble du Comité de Direction, du réseau de correspondants RSE et des managers <p>Engagement citoyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérations de solidarité et partenariats en faveur de la santé, l'insertion et l'éducation 	<p>Page 12 – Droits de l'homme et éthique</p> <p>Page 15 – Responsabilité sociétale</p>
<p>2/ Veiller à ce que l'entreprise ne se rende pas complice de violation des droits de l'homme</p>	<p>Achats responsables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des obligations en matière de droits humains dans la Charte éthique TDV Industries diffusée auprès des parties prenantes (personnel, fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires) - Recours au secteur protégé favorisant l'insertion sociale et professionnelle 	<p>Page 13 – Droits de l'homme et éthique des affaires</p>
<p>NORME DE TRAVAIL</p> <p>3/ L'entreprise est invitée à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective</p>	<p>Dialogue social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Négociation sociale portant sur divers sujets, au delà des obligations légales (DIF, compte épargne temps...) 	<p>Page 11 – Responsabilité sociale</p>
<p>4/ Elimination par l'entreprise de toute forme de travail forcé ou obligatoire</p>	<p>Lutte contre le travail illégal et la sous-traitance cachée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des obligations en matière de droits humains à travers la Charte éthique TDV Industries 	<p>Page 13 – Droits de l'homme et éthique des affaires</p>
<p>5/ L'abolition effective du travail des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des obligations en matière de droits humains à travers la Charte éthique TDV Industries - 	<p>Page 13 – Droits de l'homme et éthique des affaires</p>
<p>6/ Elimination en matière de discrimination d'emploi et d'exercice de la profession</p>	<p>Diversité :</p> <p>Politique RH favorise la diversité et l'égalité des chances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 accord Seniors signé - Parité homme/ femme - Insertion sociale & professionnelle 	<p>Page 11 – Responsabilité sociale</p>

<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>7/ Approche de précaution et de prévention face aux risques environnementaux</p>	<p>Préservation de l'environnement dans nos processus de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une infrastructure industrielle dédiée à une nouvelle ligne de préparation teinture - Lancement du projet affichage environnemental produit pour nos clients - Réduction des émissions GES 	<p>Page 9 – Responsabilité environnementale et consommateurs</p>
<p>8/ Initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme « Eco-gestes métier TDV » lancé au sein des ateliers pour réduire nos impacts environnementaux (CO2, eau, air, déchets de production...) et contribuer à une économie positive 	<p>Page 9 – Responsabilité environnementale et consommateurs</p>
<p>9/ Favoriser la diffusion et la mise au point de technologies plus respectueuses de l'environnement</p>	<p>R&D et éco-socio innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion et partage des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Visites du site industriel TDV à Laval - Optimisation des systèmes d'information (ERP) et dématérialisation des données - Chantiers collaboratifs de co-construction animés par le réseau de correspondants RSE TDV Industries dans le cadre de l'Agenda 21 (2012-17) - Rayonnement de la Gouvernance auprès des parties prenantes 	<p>Page 9 – Responsabilité environnementale et consommateurs</p> <p>Page 7 : Gouvernance</p>
<p>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</p> <p>10/ Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes</p>	<p>Ethique et bonnes pratiques des affaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des obligations en matière de lutte contre la corruption par la Charte éthique TDV Industries 	<p>Page 13 – Droits de l'homme et éthique des affaires</p>



TDV Industries

43 rue du Bas des Bois - CS 41217
53002 LAVAL CEDEX
Tél. : +33 (0)2 43 59 14 14
Fax : +33 (0)2 43 59 14 00
E-mail : accueil@tdvindustries.com



Flashez-le et retrouvez-nous sur
www.tdv-industries.fr

Création : studoversion(2).com - Crédits Photos : P. Cordier **Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales**
Remerciements à Patrice, Agent CVE de TDV Industries, pour les illustrations de ce document



**RAPPORT
RSE
2012**



Sommaire

**Agenda 21
T.D.V. Industries 2012-2017** — p.4 & 5

Gouvernance — p.6 & 7

**Responsabilité
environnementale
et consommateurs** — p.8 & 9

**Responsabilité
sociale** — p.10 & 11

**Droits de l'homme &
éthique des affaires** — p.12 & 13

**Responsabilité
sociétale** — p.14 & 15

OSONS POUSSER LES MURS POUR INVENTER CONJOINTEMENT LE MONDE D'APRÈS... >>

EDITO



Christophe Lambert
Gérant



Philippe Macq
Directeur Général

... **C**'est cette ambition enrichie de notre vision d'« Excellence Textile » qui, année après année, nourrit l'envie de tous nos collaborateurs et de nos parties prenantes à s'engager toujours plus résolument dans une production responsable « made in France ».

Aujourd'hui ce premier Rapport RSE 2012 - issu de notre démarche pionnière développement durable - témoigne de la maturité de notre organisation en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale. Notre PME française est fortement ancrée sur son territoire tout en restant fidèle à ses valeurs et à son ambition : TDV Industries reste durablement engagée en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

En nous engageant cette année à déployer notre nouvel Agenda 21 - 2012/2017 associé à la publication de ce rapport RSE fondateur, nous marquons notre volonté irrévocable de partager avec nos parties prenantes une politique RSE TDV Industries ambitieuse et collaborative, qui nous encourage à toujours « pousser les murs ».

Notre politique RSE reste plus que jamais une démarche de progrès continu, vertueuse et pragmatique : équilibres écologiques, justice sociale, performance économique responsable, éducation, culture...

A partir d'un ancrage territorial fort, nous voulons dans ce monde qui bouge, être « passeurs d'ambitions ».

En 2012, TDV INDUSTRIES reconduit un nouvel **Agenda 21 pour les cinq prochaines années** en associant l'ensemble de ses parties prenantes à cette démarche collaborative. Véritable plan d'actions pluriannuel décliné de sa politique RSE, il agit tel un levier de mobilisation des équipes, de différenciation et de création de valeur durable.

TOUS ACTEURS ET CONTRIBUTEURS DU NOUVEL AGENDA 21



Responsabilité sociétale

AXE 7 - CONTRIBUTION SOCIÉTALE & D'INTÉRÊT GÉNÉRAL :

Apporter notre concours à la lutte contre les maladies nosocomiales en milieu hospitalier

AXE 8 - SOLIDARITÉ AVEC L'AFRIQUE :

Contribuer au développement de programmes socio-économiques & environnementaux pour le développement du continent africain



Droits de l'Homme & éthique des affaires

AXE 6 - RESPONSABILITÉS, ÉTHIQUE DES AFFAIRES & VALEURS :

Faire prospérer l'esprit du Pacte Mondial (ONU) sur toutes nos activités



Gouvernance

AXE 1 - ISO 26000 :

Faire de l'ISO 26000 notre référentiel méthodologique international de progrès RSE



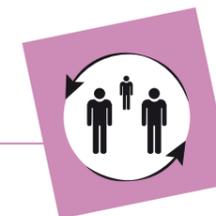
Responsabilité environnementale et consommateurs

AXE 2 - L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS :

- Amplifier la réduction de l'empreinte CO2, énergie et déchets de nos processus
- Sensibiliser nos clients à l'impact environnemental de nos produits

AXE 3 - L'EAU, L'AUTRE OXYGÈNE :

Réduire notre impact hydrique de l'amont à l'aval de notre filière



Responsabilité sociale

AXE 4 - CO-PRODUCTION AGENDA 21 :

Rendre les parties prenantes de TDV Industries contributrices et actrices de sa politique RSE

AXE 5 - ANCRAGE LOCAL & TERRITORIAL :

Remettre l'industrie au cœur des territoires « made in France »

UNE POLITIQUE RSE
AMBITIEUSE
QUI ÉMANE DES HOMMES ET
DES FEMMES DE L'ENTREPRISE ...



...PORTÉE PAR TOUS.

Face aux grands défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI^{ème} siècle, TDV Industries s'est fixé une stratégie de croissance durable - made in Mayenne - solidaire avec le monde.

Depuis plus de dix ans, le développement durable représente une priorité stratégique de TDV Industries. De nature transversale, cette priorité nous conduit à intégrer dans nos processus de gouvernance de nouvelles pratiques de reporting et rend effectifs, transparents et vérifiables, nos engagements.

Notre modèle de gouvernance garantit tout autant la pérennité, que l'évolution nécessaire de l'organisation TDV Industries, résolument tournée vers le futur, pour créer de la valeur partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes.

UN PROJET RSE FÉDÉRATEUR ET PORTEUR DE SENS

Né du travail collaboratif de formalisation de sa vision d'entreprise, TDV Industries mène avec un **réseau de correspondants RSE internes**, une démarche participative tournée vers l'action. Aujourd'hui la norme internationale **ISO 26000** devient le référentiel structurant de la démarche RSE TDV Industries.

LA NOUVELLE NORME INTERNATIONALE ISO 26000

La responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur l'Homme, la société et sur l'environnement, se traduit par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société
- prend en compte les attentes des parties prenantes
- respecte les lois internationales en vigueur
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en oeuvre dans ses relations

Témoignage



« Nous souhaitons inscrire les collaborateurs de TDV INDUSTRIES au cœur de notre nouvel agenda 21. Aujourd'hui nous prolongeons cette démarche pionnière, portée depuis 2006 par notre Direction Générale, en affirmant l'ambition que 100% des collaborateurs puissent être contributeurs de la démarche. »

Eric Lescoulet - Responsable QSE & Développement Durable

Nos engagements 2013

- Publication d'un rapport RSE annuel
- Création d'un réseau de 7 correspondants RSE TDV Industries
- Lancement d'une dynamique participative axée sur 7 chantiers stratégiques



RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE NOS ACTIVITÉS...

Notre responsabilité vis-à-vis des écosystèmes prend en compte l'ensemble des impacts de nos activités car la filière textile cristallise de nombreux enjeux environnementaux, notamment la préservation de la ressource eau, l'utilisation abusive de pesticides, les émissions de gaz à effet de serre ...

Au-delà de cette prise de conscience sociétale, il est important d'agir tant individuellement que collectivement, chacun dans son métier, pour réduire fortement nos impacts sur l'environnement, tout en pensant autrement.

Nos travaux réalisés en 2012 en matière d'éco socio-innovation témoignent de résultats significatifs pour réduire l'empreinte environnementale de nos produits, notamment par l'accent mis sur la préservation de la ressource eau et l'utilisation de nouvelles matières naturelles écologiques ou artificielles **100% recyclées.**

L'EAU, L'AUTRE OXYGÈNE

L'amélioration de notre performance environnementale tient une place prépondérante dans notre nouvel agenda 21 avec deux axes prioritaires au service d'une ambition industrielle responsable. En 2012, nous avons privilégié la mesure et la réduction de nos impacts environnementaux, notamment le critère eau, par :

- l'initialisation de la mesure de notre impact hydrique, de l'amont à l'aval de la filière
- la réduction de l'ensemble de nos consommations d'eau en mettant l'accent sur le processus industriel en teinture
- l'exemplarité en matière de gestion de la qualité de l'eau

Une consommation d'eau de **29 litres** par mètre de tissu produit en 2012, soit une réduction de **23%** en 7 ans.



Témoignage



« Améliorer la qualité de l'eau utilisée pour notre production est tout aussi important que préserver et réduire la consommation de la ressource. C'est pourquoi nous veillons à réutiliser l'eau dans nos process dès que c'est techniquement possible. »

Armelle Houdusse - Responsable Planification Teinture

Prenez une plante très peu gourmande en eau, la fibre de chanvre, dont la tige contient **85%** de cellulose et associez-la à une matière recyclée réutilisable, le PET recyclé, aussi performante que du polyester neuf : voilà la naissance d'un nouveau tissu éco-responsable TDV Industries, confortable, absorbant, et très résistant.

Témoignage



« Nous souhaitons privilégier le chanvre, matière naturelle à faible impact écologique, en l'associant au polyester recyclé (RPET) qui offre une solution idéale en matière de revalorisation des plastiques, notamment les bouteilles d'eau. Pourquoi demain ne pas intégrer la filière RPET et développer une filière de chanvre textile locale dans une logique de boucle fermée. »

Farida Simon - Responsable Recherche & Innovation



Nos engagements 2013

- Construction d'un bâtiment dédié à une nouvelle ligne de préparation teinture
- Lancement du projet d'affichage environnemental multi-critères
- -5% d'eau et d'énergie consommés par mètre de tissu produit

VALORISER LE CAPITAL HUMAIN POUR CRÉER DE LA VALEUR DURABLE...

Permettre l'évolution de chacun, privilégier la diversité des talents et favoriser l'accès aux femmes à nos métiers techniques.

En matière de performance sociale, ces dernières années ont été marquées par la nécessité d'assurer la pérennité des savoir-faire de l'entreprise, liée à de nombreux départs en retraite.

Notre réussite s'appuie sur la transmission du patrimoine culturel industriel et de nos savoir-faire TDV Industries. Réussir cette transition intergénérationnelle nécessite de l'accompagnement, de la formation par compagnonnage, tout en privilégiant l'emploi sur notre territoire.

DES COLLABORATEURS, ACTEURS DE LA RSE

Notre volonté de mettre le collaborateur au centre de la démarche RSE, le rendre acteur et contributeur, s'est traduit en 2012 par la refonte de notre parcours d'intégration des nouveaux embauchés avec notamment un meilleur accompagnement tout au long de la formation à nos métiers textiles.

Au-delà de sa vocation économique, TDV Industries s'inscrit pleinement dans son territoire en valorisant l'industrie française par le « made in France » et contribue à créer de l'emploi chez les jeunes via **l'insertion professionnelle** et **l'apprentissage**. Un recrutement qui privilégie tant les savoir-faire métier que les savoir-être TDV Industries.

Témoignage



En 2013 nous nous engageons dans un ambitieux programme de sensibilisation RSE pour 100% des collaborateurs de l'entreprise. Ce programme collaboratif de « sensibilis'action » est une étape essentielle qui vise à former chaque collaborateur aux enjeux du développement durable et à matérialiser des actions RSE très concrètes pour chaque expertise métier. Un objectif unique qui s'inscrit dans la durée : tous acteurs et contributeurs.

Dominique Olivier - Responsable Ressources Humaines

LE CAPITAL HUMAIN EST CRÉATEUR DE VALEUR POUR LES ORGANISATIONS

Mixité, parité hommes-femmes, diversité, égalité des chances dans l'entreprise, voilà les leviers de création de valeur pour les ressources humaines TDV Industries. L'entreprise prône **l'ouverture, la parité et la diversité** pour ses talents d'aujourd'hui et de demain.

Témoignage



Chez TDV Industries féminité peut aussi rimer avec technicité. Mon recrutement en est la preuve dans un environnement qui est, par tradition, assez masculin. En tant que femme ingénieur textile, je tente d'apporter au quotidien une sensibilité managériale différente tout en restant exigeante.

Amandine Delebarre - Responsable Atelier Contrôle Final



Nos engagements 2013

- 100% des salariés TDV sensibilisés à la RSE
- 7 Correspondants RSE/ pilotes formés aux enjeux de l'ISO 26000
- Labélisation Origine France Garantie

POUR UN
MARCHÉ MONDIAL
ÉQUITABLE
RESPONSABLE ET PÉRENNE



En renouvelant en 2012 son engagement en faveur des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial, TDV Industries fait de cette adhésion une preuve de sa volonté d'actions en faveur des droits de l'homme, en tant qu'entreprise citoyenne.

Aussi l'amélioration des conditions sociales des individus est-elle au cœur des préoccupations de l'entreprise, notamment par son exigence en matière d'approvisionnement en coton qui cristallise de nombreux risques sociaux et environnementaux.

LE COTON, ENJEU DES ACHATS RESPONSABLES TDV INDUSTRIES

En 2012 TDV Industries initie une politique **achats responsables** pragmatique car fournisseurs et sous-traitants sont étroitement liés à l'activité et au succès de l'entreprise. TDV Industries a la volonté d'associer ses fournisseurs sur le long terme à sa croissance, mais aussi de gérer les risques auxquels ils peuvent l'exposer.

Témoignage



Nous restons particulièrement vigilants sur les zones d'approvisionnement et les conditions sociales liées à la récolte du coton en étroite collaboration avec nos partenaires historiques dont les relations de confiance se tissent dans la durée.

Patricia Marmousez - Service Achats

Notre système de valeur repose sur un engagement fort de la gouvernance et sur l'application stricte des règles de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux principes et droits fondamentaux.

TDV Industries est adhérent au **Global Compact** de l'ONU depuis 2007 et de ce fait intègre ses valeurs à sa culture et à ses activités quotidiennes dans les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En 2012, TDV Industries renforce son engagement par l'implication personnelle de Christophe Lambert, gérant de TDV Industries, actif au sein du comité exécutif du Pacte Mondial France.



Nos engagements 2013

- Formalisation d'une cartographie achats par zone géographique de production
- Elaboration d'une charte achats responsables TDV Industries
- Intégration de critères extra-financiers dans nos appels d'offres fournisseurs



S'ENGAGER POUR UN MONDE MEILLEUR ET SOLIDAIRE



Cultures vivrières dans les plantations

Depuis 2004, TDV Industries a mis en place conjointement avec ses parties prenantes, une filière coton équitable et biologique d'origine africaine. Celle-ci permet de produire des tissus professionnels éco-socio responsables avec une matière première naturelle labellisée par l'ONG Fairtrade Max Havelaar.

En 2012, l'entreprise prolonge cette relation forte avec le continent africain en contribuant au programme socio économique et environnemental de reforestation "Arbre de vie, coton solidaire".

TDV Industries, l'illustration d'une PME - made in Mayenne - solidaire avec le monde.

UN TISSU ÉTHIQUE SOLIDAIRE AVEC LE SUD

S'engager pour la culture biologique permet de protéger l'environnement car elle n'épuise pas les terres comme la culture intensive et permet de préserver la biodiversité en utilisant des semences traditionnelles. Les moyens de production artisanaux permettent d'utiliser des méthodes d'irrigation consommant moins d'eau que les cultures intensives.

Le coton équitable labellisé **Fairtrade Max Havelaar** est une garantie que le producteur de coton perçoit un prix minimum fixé et bénéficie d'une prime de développement. Le coton est garanti sans OGM, récolté manuellement, à partir d'une culture pluviale.



Témoignage



Fabrice Nicolas – Directeur Commercial

La labélisation commerce équitable initiée en 2004 avec Fairtrade Max Havelaar s'inscrit au cœur de l'offre commerciale TDV Industries, tel un supplément d'âme, de plus en plus exigé par nos clients. Aujourd'hui nous observons une convergence entre l'équitable, le biologique, les matières bio-sourcées et même le polyester recyclé.

CONTRIBUONS «À PLANTER VOS TISSUS DE DEMAIN !»

TDV Industries est co-fondateur de ce programme socio économique et environnemental de reforestation au sein de zones cotonnières africaines. Initié au Mali par la plantation d'une essence en voie de disparition, le Carapa Procera, celui-ci produit un fruit qui se transforme en huile à la base d'un bio-pesticide pour la culture du coton biologique.

Le soutien au programme « **Arbre de vie, coton solidaire** » contribue à :

- l'atténuation des effets du changement climatique par la séquestration de carbone,
- la réintroduction d'une essence endémique en voie de disparition,
- la création d'opportunités économiques pour les populations locales, par la mise en œuvre d'une filière locale d'huile.



Nos engagements 2013

- Plantation de 500 nouveaux arbres (soit environ 250 tonnes de CO2 séquestrés) dans le cadre du programme «Arbre de vie, coton solidaire»
- Proposition systématique à nos clients d'une variante en matières premières responsables
- Formalisation de notre concours à la lutte contre les maladies nosocomiales en milieu hospitalier